

BAC +5
Master (M1+M2)
Code RNCP : 23745

version: janvier 2024

Master Administrations et Echanges Internationaux - Parcours : Management des PME/ETI et transformation digitale

Type de contrat Contrat d'apprentissage

Durée de la formation 24 mois 815 heures Formation délivrée par



Objectifs

Former les futurs entrepreneurs, dirigeants et cadres dans les entreprises de taille moyenne et intermédiaire, dans un monde qui évolue vers le digital et exige de plus en plus d'innovation, comme l'Intelligence Artificielle et la Blockchain. La formation vise à apporter un socle de connaissances transversales, de savoir-faire opérationnels et de compétences fondamentales, permettant d'appréhender toutes les dimensions du management de l'entreprise dans un monde en transformation (sociétale, environnementale et digitale) et ouvert à l'international. La moitié des enseignants sont des professionnels.

Accès au diplôme

Être titulaire d'une Licence, de préférence dans le domaine « droit, économie & gestion ». Accès possible en M2.

Admission:

en M1 : sur dossier et en M2 : sur dossier et entretien

Dépôt de candidature :

en M1: du 15 janvier au 31 mai, dossier de candidature disponible sur le site l'AEI - International School : https://aei.u-pec.fr/alternance et via la plate-forme « MonMaster »

en M2: du 15 janvier au 31 mai sur https://aei.u-pec.fr/alternance

Rythme d'alternance

2 jours en formation (pendant l'année universitaire) / 3 jours en entreprise

Contacts

Responsable pédagogique: Yvan MIROCHNIKOFF - mirochnikoff@u-pec.fr
Contact administratif: Alimpir TOP- alimpir.top@u-pec.fr -Tél.: 01 45 17 19 56
Contact CFA EVE: VEGA Elodie - e.vega@cfa-eve.fr - Tél: 01 60 79 56 08 /

Lieu(x) de formation

Université Paris Est Créteil - Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle 94000 CRETEIL



Programme de la formation

Master 1

UE1 - Globalisation et management des organisations

- Pilotage de la performance financière
- Stratégie et pilotage de la transformation digitale

UE2 - Droit des affaires

- Droit de l'entreprise
- Business Communication

UE3 - Environnement international

- Marketing international
- Analyse des marchés internationaux

UE4 - Développement à l'international

- Droit du travail et diversité dans les organisations
- Gestion financière et comptabilité internationale

UE5 - Projets innovants

- Transformation digitale de l'entreprise
- Gestion de projets innovants

UE6.1 - Option : stratégie innovante des PME et ETI (option au choix)

- Nouveaux défis des PME et ETI
- Nouveaux modèles d'affaire
- LV2 : Espagnol

UE6.2 - Option : Blockchain et gestion des risques (option au choix)

- Nouveaux défis des PME et ETI
- Blockchain & risques financiers
- Identité numérique & risques opérationnels

UE7 - Professionnalisation

• Mémoire professionnel

Master 2

UE1 - Environnement international & innovation

- · Culture and intercultural management
- Management de l'innovation

UE2 - Management de projets

- Projet management
- Pilotage du changement

UE3 - Marchés internationaux

- RSE et globalisation
- · Etudes marketing

UE4 - Développement des PME et ETI

- Management des PME et ETI
- Démarches entrepreneuriales

UE5 - PME, ETI et transformation digitale

- Digital economics
- Projets digitaux et innovants
- Communication digitale

UE6.1 - Option : Stratégie innovante des PME et ETI (option au choix)

- Intelligence artificielle
- LV2 : espagnol

UE6.2 - Option : Gestion des risques (option au choix)

- Gestion des risques numériques
- Protection des données

UE7 - Professionnalisation

- Business Game
- Mémoire professionnel

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

• Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

- 1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
- 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
- 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.

